

M. Leboe: J'estime que ce consentement devrait s'appliquer à tous les députés sans exception.

M. le président: Le consentement unanime est accordé pourvu que le même privilège soit accordé aux chefs des autres partis.

Des voix: D'accord.

M. le président: En outre, les autres chefs de parti auront droit, comme le ministre, à une prolongation de temps, ce qui leur permettra de terminer de façon générale leurs observations à propos de la présente résolution.

L'hon. M. Pearson: Vous nous demandez donc, de fait, d'adopter la même procédure que pour le débat sur le budget.

M. Leboe: Il est clair, je crois, que les députés, même s'ils ne disposent en principe que de 30 minutes, auront droit à la même latitude que le ministre et le chef de l'opposition.

L'hon. M. Nowlan: C'est évident.

M. le président: Permettez-moi de le signaler au compte rendu. J'ai clairement énoncé les conditions ayant trait aux chefs, et à l'application de l'alinéa (2) de l'article 59. Je tiens à préciser, maintenant, que la question des écarts à la règle de la pertinence s'appliquera à tous les membres du comité au cours du débat. Tous sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Herridge: Une seule question. Vous avez déclaré que ce prolongement de temps s'appliquerait à tous les chefs. S'agit-il du premier orateur de chaque parti, qu'il en soit le chef ou non?

M. le président: L'honorable député de Kootenay-Ouest nous propose que cette règle s'applique au premier orateur de chaque parti. Sommes-nous d'accord?

Des voix: Oui.

L'hon. M. Nowlan: Monsieur le président, j'aimerais, dans les cinq minutes qui me restent, dépeindre l'économie du Canada et l'évolution du pays comme le voit le gouvernement à l'heure actuelle. L'économie canadienne se développe. L'embauche fait du progrès, le chômage décroît. Notre balance commerciale s'améliore, monsieur le président, et les prix sont relativement stables. L'allure

actuelle de l'économie est impressionnante sous bien des rapports. Dans le deuxième trimestre de cette année, le produit national brut a atteint une moyenne annuelle d'environ 39.5 milliards de dollars, soit presque 4 milliards de plus que pour le premier trimestre de 1961. Entre ces deux périodes, la production non agricole réelle a augmenté de 8 p. 100 pour atteindre 7 p. 100 de plus que son sommet précédent. Je dis bien le «sommet précédent». Il ne s'agit pas du chiffre de l'an dernier, mais bien du sommet précédent. Les augmentations réalisées dans la production industrielle impressionnent encore davantage. Dans le trimestre terminé en juillet 1962, le volume de la production industrielle s'est accru de 12 p. 100 pour atteindre 9 p. 100 de plus que son sommet précédent. Les progrès accomplis dans la fabrication depuis un an et demi sont particulièrement encourageants. Les dernières chiffres disponibles, ceux de juillet, démontrent que la production industrielle a augmenté de 13 p. 100, tandis que la production des biens durables s'est accrue de 18 p. 100. Les progrès de la production de notre pays se sont traduits par une augmentation du nombre des emplois et une baisse du chômage. Pour les neuf premiers mois de cette année, on comptait en moyenne presque 200,000 Canadiens au travail de plus que pour la période correspondante de 1961. Compte tenu des facteurs saisonniers, le taux du chômage a baissé graduellement depuis un an et demi et s'établit présentement à 5.6 p. 100 de la main-d'œuvre, comparativement à 7.7 p. 100 au début de 1961.

Des revenus plus élevés ont accompagné ces améliorations de l'embauche. Entre le premier trimestre de 1961 et le deuxième trimestre de 1962, la rémunération des salariés a augmenté de 9 p. 100 et le revenu personnel disponible de 11 p. 100. Les bénéficiaires des sociétés ont aussi obéi à la poussée des progrès de l'activité économique et, dans le deuxième trimestre de 1962, ils ont été de 30 p. 100 supérieurs à ceux du premier trimestre de 1961. Les consommateurs ont dépensé 7 p. 100 de plus pour des biens et des services. Les ventes d'automobiles ont atteint un sommet sans précédent cette année; jusqu'à la fin d'août, 360,000 voitures particulières avaient déjà été vendues, soit 50,000 de plus que pendant la même période de 1961. Le secteur des affaires a accru ses investissements au titre de l'équipement, du matériel et des machines, afin de répondre à la demande de marchés en expansion et de nouveaux produits. Au cours du

[M. le président.]